

ST CHÉRON

N# 381 - Mai / Juin 2025

en BREF



AGENDA

MAI

JEUDI 8 MAI

COMMÉMORATION DE L'ARMISTICE DU 8 MAI 1945

11h00 : Messe du souvenir
11h45 : Rassemblement sur le parvis de la mairie,
12h00 : Départ en cortège,
Cérémonie au monument aux morts.

JEUDI 15 MAI

RENCONTRE CONVIVIALE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Pour les malades et leurs familles
Club des Tourelles de 14h à 16h30

RÉUNION D'INFORMATION POUR LA FÊTE DES VOISINS

Salle polyvalente de la mairie à 19h

SAMEDI 17 MAI

ATELIER COMPOSTAGE

Salle polyvalente de la mairie de 9h30 à 11h30
Inscription obligatoire

INSCRIPTIONS POUR LE VIDE-GRENIERS DE LA FÊTE DES 3 VALLÉES

Club des Tourelles de 14h à 17h

VENDREDI 23 MAI

FÊTE DES VOISINS

DU MERCREDI 28 MAI AU DIMANCHE 1^{ER} JUIN

FÊTE DES 3 VALLÉES

JUIN

DIMANCHE 1^{ER} JUIN

FÊTE DE LA PÊCHE

Étang de la Juinière à partir de 9h

JEUDI 5 JUIN

RENCONTRE CONVIVIALE DE LA LIGUE CONTRE LE CANCER

Pour les malades et leurs familles
Club des Tourelles de 14h à 16h30

DU 6 AU 28 JUIN

RENCONTRES MUSICALES

5 concerts gratuits organisés par
la commission Culture-Animation

DU 7 AU 21 JUIN

LE MUSÉE DANS LA RUE

Organisé par l'ACAIL
Admirez les œuvres dans les vitrines de vos commerçants !

DIMANCHE 8 JUIN

SECRETS DE JARDINS

Jardins privés ouverts
de 10h à 12h et de 14h à 18h

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 JUIN

WEEK-END FOOTBALL DE L'ESSC

Stade du Boulay

MERCREDI 18 JUIN

COMMÉMORATION DE L'APPEL DU 18 JUIN 1940

18h45 : Rassemblement sur le parvis de la mairie,
19h00 : Départ en cortège,
Cérémonie au monument aux morts.

MARDI 24 JUIN

ATELIER SPORT & SANTÉ POUR LES SENIORS

Salle d'Orgery de 10h à 12h30
Inscription obligatoire

SAMEDI 28 JUIN

JOURNÉE FAMILLES

Prairie de Saint-Evroult de 13h30 à 17h30

JUSQU'AU 25 JUIN

LE FABULAB 91 PROPOSE
DE NOMBREUX ATELIERS
DE FABRICATION NUMÉRIQUE !



Toutes les dates en p. 21

 Mairie de Saint-Cheron 91

 mairiedesaintcheron91

 SaintCheron91

St Chéron en BREF

Directeur de la publication : Jean-Marie Gelé
ISSN : 2739 - 6711

Réalisation - Impression :

Imprimerie Willaume Egret © 01 69 46 10 14

Illustrations/Photos : Freepik

Déchets végétaux

Prochaines collectes :

→ 13 et 27 mai

→ 10 et 24 juin



SOMMAIRE #381

| | |
|------------------|------------|
| Arrêt sur images | P. 4 & 5 |
| Cadre de ville | P. 6 |
| Zoom sur... | P. 7 à 10 |
| Ça bouge | P. 11 à 13 |
| Vivre ensemble | P. 14 à 22 |
| Vie associative | P. 23 à 26 |
| Tribunes | P. 27 |

Edito

Jean-Marie Gelé
Maire de Saint-Chéron



Saint-Chéronnaises, Saint-Chéronnais,

Le budget 2025 de la ville a été adopté le 24 mars dernier. Grâce aux efforts de gestion entrepris depuis le début de notre mandat, Saint-Chéron conserve une bonne santé financière, ce qui nous permet de poursuivre les investissements nécessaires pour adapter les équipements communaux à l'augmentation de notre population.

La maîtrise des dépenses publiques reste une priorité pour notre équipe et nous allons continuer à tout mettre en œuvre pour diminuer nos consommations énergétiques. Comme vous pouvez le lire dans les pages intérieures de ce numéro, les mesures prises pour l'éclairage public ont porté leurs fruits avec une baisse importante de notre consommation électrique. Nous nous réjouissons de ce résultat positif pour les finances de la ville et nous comptons poursuivre nos actions afin d'alléger notre facture énergétique.

Fin mai, nous allons inaugurer officiellement le Pôle Solidaire Associatif Communal situé avenue de la Gare.

La rénovation de ce bâtiment nous permet de réunir maintenant sur un même site l'ensemble des activités sociales de la ville : le service d'aide à domicile des 3 Vallées, la Croix-Rouge Française, l'association de prévention spécialisée AAPISE Le Phare, ainsi que les permanences du Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS), de l'assistante sociale, du Centre d'Information sur les Droits des Femmes et des Familles (CIDFF) et de l'association d'alphabétisation ABCDE.

Tous vont bénéficier de plus grands bureaux dans ce bâtiment, qui a été équipé d'un ascenseur pour pouvoir accueillir dans les meilleures conditions les personnes à mobilité réduite.

De plus, une salle de réunion mutualisée a également été prévue pour répondre aux besoins des différents services et associations.

Pour terminer cet édito, je vous invite à vous déplacer en nombre du 28 mai au 1^{er} juin pour profiter de la Fête des 3 Vallées, sans oublier toutes les autres manifestations qui rythmeront la fin de l'année scolaire : Fête de la Pêche, Jardins privés ouverts, Rencontres musicales... J'espère avoir le plaisir de vous retrouver à ces différents événements !

Bien à vous

Rencontrez votre maire

M. Jean-Marie Gelé vous reçoit tous les jours
sur rendez-vous : ☎ 01 69 14 13 16

1- Spectacle « Les Italiens ne voyagent pas, ils émigrent »

► Samedi 1^{er} mars

Le public a apprécié ce one-man-show musical, qui raconte l'histoire de l'émigration sicilienne vers l'Italie du Nord, puis vers la France, au milieu du XX^e siècle, en mélangeant humour et émotion.

1



2- Réception des distributeurs bénévoles

► Samedi 8 mars

Merci !!! Les élus ont reçu en mairie les 30 bénévoles qui distribuent tout au long de l'année notre journal municipal et les magazines de la CCDH afin de les remercier pour leur aide précieuse. Chaque distributeur est reparti avec une carte cadeau multi-enseignes d'une valeur de 30 € (offerte par la mairie) et un sac de produits locaux essonniers (offert par la CCDH).

2



3- Saint Patrick

► Samedi 8 mars

Devant plus de 130 personnes, le groupe Celtic Sailors a offert un très beau concert à la salle du Pont de Bois, avec plusieurs démonstrations de danse irlandaise.



3

4-Exposition « Mystérieux oiseaux »

► Du 15 au 30 mars

Proposée par l'association « Le musée à travers champs », cette exposition intéressante et instructive a ravi petits et grands. 14 classes de nos écoles sont notamment venues visiter cette exposition, qui a permis aux enfants de découvrir de nombreuses espèces !



4

5



5-Théâtre

► Samedi 29 mars

La compagnie Troc'Scène a proposé une adaptation joyeuse et moderne de la comédie de Molière « Tartuffe ».

6- Exposition de Mad-Jarova

► Du 2 au 16 avril

Nous avons eu le plaisir d'exposer à l'écomusée les toiles de cette artiste saint-chéronnaise de renommée internationale. Les visiteurs ont particulièrement apprécié les tableaux sur les états d'âme, exposés pour la première fois par Mad-Jarova.

7- Motocross

► Dimanche 6 avril

Le motocross de Saint-Chéron a fait son grand retour en accueillant la 2^e épreuve du Championnat de Ligue MX Ile-de-France sur le circuit de La Petite Beauce !

Plus de 200 pilotes étaient présents pour cette belle journée sportive ensoleillée !

8- Chasse aux œufs

► Samedi 19 avril

Les familles et les enfants ont été invités à résoudre une série d'énigmes pour retrouver des œufs virtuels cachés dans la prairie de Saint-Evroult.

Répartis en équipes, les participants ont utilisé des tablettes numériques intégrant des éléments interactifs et de la réalité augmentée pour progresser dans l'aventure.

Grand succès pour cette chasse aux œufs revisitée, qui a rassemblé plus de 200 personnes !!!



6



7



8

Éclairage public

Des mesures qui portent leurs fruits

Après la crise sanitaire de la Covid-19 et le déclenchement de la guerre en Ukraine, les prix de l'énergie ont flambé en 2022. Les communes ne bénéficiant pas des tarifs réglementés, la facture de la ville a alors « explosé » pour le gaz et l'électricité.

Si la municipalité avait lancé depuis 2016 le remplacement par quartier des luminaires de l'éclairage public par des lanternes LED, beaucoup moins énergivores, l'équipe municipale a pris la décision d'accélérer ce projet en 2022 face à la forte augmentation du coût de l'énergie (constatée dès 2021).

C'est pourquoi la rénovation et la modernisation de la totalité du parc d'éclairage public ont été programmées sur 3 ans. Ce vaste programme de renouvellement des équipements comprenait également l'adaptation de la puissance lumineuse des lanternes selon le dimensionnement et la fréquentation des rues, ainsi que la modernisation des armoires de commande pour apporter un système gérable à distance et une harmonisation avec l'horloge astronomique.

En complément, comme de nombreuses autres communes, l'extinction totale de l'éclairage public (de minuit à 5h) a été mise en place en novembre 2022.

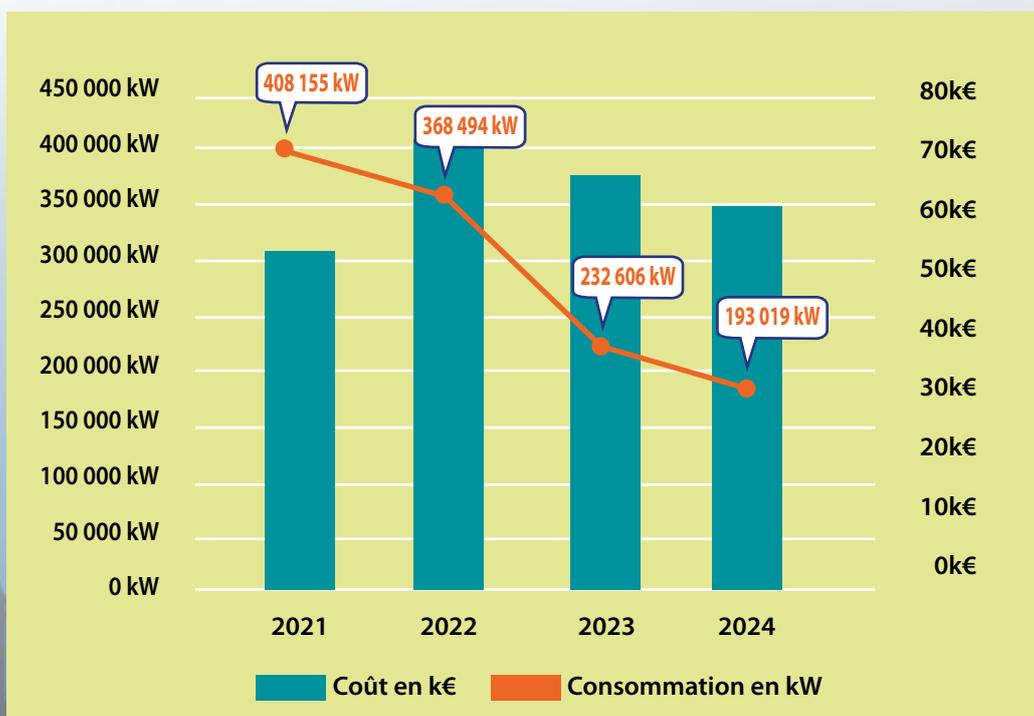
→ **Toutes ces mesures ont permis une baisse importante de notre consommation électrique, qui est passée de 408 155 kW en 2021 à 193 019 kW en 2024 (- 53 %).**

Et grâce à ces décisions, la commune a pu réaliser une économie de 68 000 € par an !!!

En effet, si la facture pour l'éclairage public s'élève à 62 000 € en 2024, elle aurait atteint 130 000 € sans toutes ces mesures d'économie.

L'objectif de maintenir les dépenses de la ville est donc plus qu'atteint !

ÉVOLUTION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DE 2021 À 2024



Budget 2025

Une trajectoire avisée

Dans un contexte économique difficile et face à l'incertitude quant aux décisions gouvernementales et leur impact sur les budgets communaux, il convient de rester vigilant et de continuer à avoir une gestion financière réactive, prospective et rigoureuse pour conserver des capacités à investir et ainsi préparer l'avenir de la commune.

Les prévisions 2025 se veulent contenues. L'objectif est de préserver la qualité des services municipaux, de garder un niveau d'épargne brute suffisant afin d'être en mesure de financer le plan pluriannuel d'investissement ambitieux et nécessaire que la commune s'est fixé, très majoritairement engagé, tout en préservant les grands équilibres à long terme.

Les lignes de gestion du budget communal précédemment établies sont donc réaffirmées :

- Stabilité des taux d'imposition,
- Maîtrise des dépenses de fonctionnement,
- Poursuite du programme d'investissement ambitieux.

→ **Le conseil municipal a voté le budget 2025 de la ville de Saint-Chéron le lundi 24 mars dernier.**

Principaux investissements 2025

| | |
|--|--------------------|
| Continuité des AP/CP (programme pluriannuel d'investissement) | 1 824 206 € |
| Construction de la nouvelle médiathèque municipale | 210 338 € |
| Construction d'un nouveau restaurant scolaire au Pont de Bois..... | 1 608 868 € |
| Etudes pour l'agrandissement du centre technique municipal | 5 000 € |
| Bâtiments communaux | 197 872 € |
| <i>Dont</i> | |
| Réfection des cadrans de l'église + protection du clocher avec des grilles et pics anti-pigeons..... | 22 570 € |
| Réfection du mur de clôture de l'école élémentaire du Centre, prise de la zinguerie sur la toiture de la maternelle du Pont de Bois | 45 500 € |
| Renouvellement des jeux Espace les Closeaux..... | 50 000 € |
| Voirie | 96 699 € |
| <i>Dont</i> | |
| Avenue de Dourdan : réfection du cheminement piéton stabilisé..... | 25 308 € |
| Rue de l'Orge : reprise du réseau souterrain d'éclairage public avec réfection du trottoir | 53 386 € |

**Budget
de fonctionnement :**
7 053 522 €

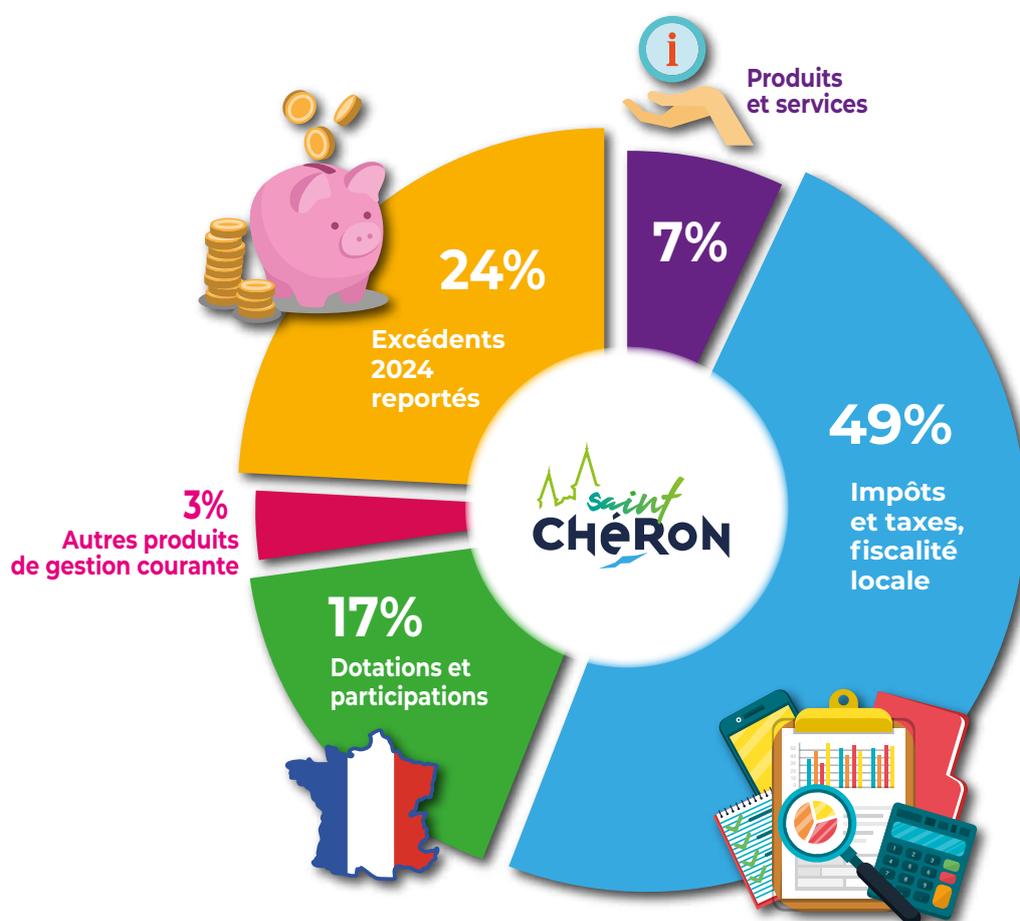
**Budget
d'investissement :**
3 831 085 €

TOTAL :
10 884 607 €

**Dont un autofinancement
de 1 596 715 €**

D'où vient l'argent de la commune ?

Recettes de fonctionnement



Quelques exemples de recettes

Impôts et taxes, fiscalité locale

3 431 474 €

Dont

| | |
|--|-------------|
| Impôts des ménages | 3 003 700 € |
| Droits de mutation (sur les ventes de biens bâtis ou non bâtis) | 165 000 € |
| Autres taxes | 120 000 € |

Dotations et participations

1 195 412 €

Dont

| | |
|--------------------------------------|-----------|
| Dotations de Fonctionnement (DGF) | 582 000 € |
| Dotations de Solidarité Rurale (DSR) | 360 000 € |
| Autres dotations | 200 412 € |

Produits des services

520 464 €

Dont

| | |
|--------------------------|-----------|
| Restauration scolaire | 259 800 € |
| Accueil périscolaire | 56 000 € |
| Conservatoire de musique | 60 250 € |

Autres produits de gestion courante

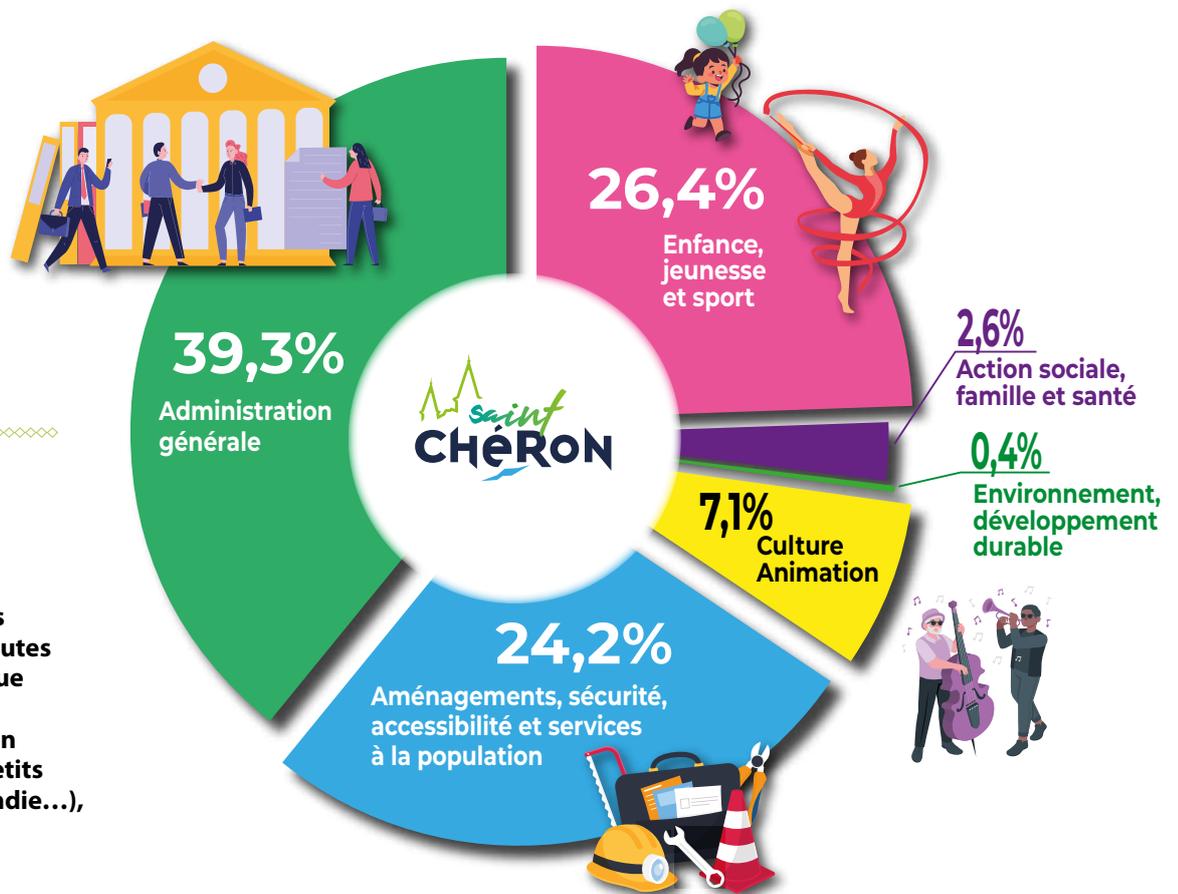
213 045 €

Dont

| | |
|--|-----------|
| Revenus des immeubles (location des logements communaux, garages communaux, locaux de la maison médicale...) | 212 345 € |
|--|-----------|

Qu'en fait la ville ?

Dépenses de fonctionnement



Quelques exemples de dépenses

Les montants indiqués tiennent compte de toutes les charges pour chaque secteur : salaires du personnel, entretien des infrastructures (petits travaux, sécurité incendie...), matériel, dépenses d'énergie...

Administration générale

2 148 285 €

Dont

| | |
|---|-------------|
| Services administratifs auprès du public | 1 073 094 € |
| Fournitures, entretien et maintenance des locaux, téléphonie, affranchissements, assurances | 312 507 € |

Enfance, jeunesse et sport

1 441 122 €

Dont

| | |
|--|-----------|
| Restauration scolaire | 629 815 € |
| Écoles maternelles | 258 844 € |
| Écoles élémentaires | 162 631 € |
| Accueil périscolaire | 154 353 € |
| Classes de découverte | 10 000 € |
| Fournitures scolaires | 25 403 € |
| Transport scolaire (pour Hudolia) | 5 150 € |
| Sport (dont subventions aux associations sportives) | 25 678 € |
| Maison des jeunes | 180 348 € |
| Jeunesse (aides financières pour le permis et le BAFA) | 10 000 € |

Aménagements, sécurité, accessibilité et services à la population

1 318 456 €

Dont

| | |
|---|-----------|
| Espaces verts (service espaces verts, entretien du matériel et des véhicules, campagnes d'élagage et d'abattage, contrat d'entretien des parcs publics, contrôles des jeux extérieurs...) | 471 584 € |
|---|-----------|

| | |
|--|-----------|
| Eclairage public (électricité, entretien et réparation des réseaux...) | 94 500 € |
| Police municipale | 137 466 € |
| Entretien de la commune (moyens humains et matériels) | 494 435 € |
| Voirie (service voirie, entretien des poteaux incendie et des routes...) | 112 971 € |

Culture – Animation

385 388 €

Dont

| | |
|---|-----------|
| Bibliothèque | 63 197 € |
| Conservatoire | 165 513 € |
| Animation & Culture (spectacles, prise en charge des artistes, frais de SACEM...) | 86 450 € |

Action sociale, famille et santé

140 156 €

Dont

| | |
|---|-----------|
| Aides aux personnes (dont subvention au CCAS) | 111 945 € |
| Accessibilité, Pôle Solidaire | 6 560 € |
| Services en faveur des personnes âgées | 7 500 € |

Environnement, développement durable

23 400 €

| | |
|---|----------|
| Syndicat de l'Orge (redevance versée pour l'entretien du réseau d'assainissement) | 15 400 € |
| Actions auprès de la jeunesse (interventions dans les écoles) | 8 000 € |

Un mandat qui tient ses promesses !

Sur la période 2020-2024, l'équipe municipale a su maintenir des finances saines, solides et maîtrisées permettant une politique d'investissement soutenue.

-27,7 %

Malgré deux emprunts en 2020 et en 2022, le **capital restant dû de la dette** a fortement diminué. Celui-ci est passé de 2 090 000 € en 2020 à 1 511 000 € fin 2024.

283 €

Dette par habitant

754 € par habitant dans les communes de même strate.

1,9 ans

Capacité de désendettement

Le plafond recommandé pour les communes est de 12 ans.

2,3 M€

Subventions obtenues de 2020 à 2024 auprès de nos partenaires extérieurs (État, Région, Département, CAF...)

5,1 M€

Montant des investissements réalisés entre 2020 et 2024

La Ville a affronté avec succès de nombreux défis :

- Suite à la crise Covid, la Ville a connu une baisse des produits des services,
- Très forte hausse des prix de l'énergie,
- Crise immobilière qui a réduit les droits de mutation.

Malgré cela, la Ville a mené à bien de nombreuses actions :

- ✓ Maintien intégral des services rendus aux habitants,
- ✓ Aucune augmentation des taux d'imposition,
- ✓ Un effort constant de maîtrise des dépenses,
- ✓ Optimisation de la commande publique : les contrats et marchés sont revus et renégociés lorsque cela est possible, pour réduire les coûts.
- ✓ Endettement limité, assorti de taux très faibles.

Mise en place d'outils nouveaux :

L'équipe municipale a engagé un travail visant à mettre en place un plan pluriannuel d'investissements. Cette programmation et ce pilotage financier permet à Saint-Chéron de prioriser ses actions et de planifier ses investissements sur 3 à 5 ans.

La prospective en fonctionnement et le plan pluriannuel d'investissements permettent un pilotage précis de nos finances.

Principaux investissements réalisés :

- Voiries et trottoirs (rue du Moulin, rue du Coteau Nord, rue Racary, rue du Clos Guiraud...) : **1 403 000 €**
- Rénovation du patrimoine (lavoirs, église...), bâtiments communaux (conservatoire de musique, logements, travaux au Pôle Solidaire Associatif Communal...) et aménagements (agrandissement du cimetière, terrain multisport, passerelles...) : **1 053 000 €**
- Acquisition de terrains bâtis (terrain pour restaurant scolaire, Pôle Solidaire Associatif Communal) : **818 000 €**
- Rénovation et modernisation de l'éclairage public : **560 000 €**
- Écoles (remplacement de sols, peinture dans les classes, préau extérieur maternelle Centre, chaudières, écrans numériques interactifs, mobiliers...) : **460 000 €**
- Matériel et véhicules (1 camion-benne et 2 fourgons d'occasion, 1 tracteur, 1 remorque, épandeur à sel, défibrillateurs, outillages portatifs...) : **331 000 €**

- Études pour la mise en œuvre des projets : **298 000 €**
- Matériel informatique et mobilier : **197 000 €**

Les défis rencontrés ont été relevés avec succès. La ville a montré sa capacité de bonne gestion, saine et responsable, de ses finances.

Son niveau d'épargne brute a pu être maintenu à un niveau satisfaisant permettant de financer les investissements inscrits dans le programme de mandature. Notre capacité d'endettement reste intacte et nous permet d'affronter sereinement la dernière année du mandat.

Le projet du nouveau restaurant scolaire verra le jour à la fin de cette année. Les travaux pour la médiathèque débiteront d'ici la fin d'année pour une ouverture en 2026.



FÊTE DE LA PÊCHE

À l'occasion de la journée nationale de la pêche, l'Épinoche du Val d'Orge et la mairie de Saint-Chéron organisent un lâcher de truites dans l'étang de la Junière.

En famille ou entre amis, venez attraper un maximum de poissons !

- Pêche gratuite de 9h à 12h et de 14h à 16h30
- Carte de pêche non obligatoire
- Prêt de matériel sur place



Dimanche 1^{er} juin à partir de 9h
Etang de la Junière
(derrière le centre de secours)

Fête des 3 Vallées

Du mercredi 28 mai au dimanche 1^{er} juin

Fête foraine, animations et spectacles

Programme joint à ce numéro

SECRETS DE JARDINS

Dans le cadre de la manifestation Secrets de jardins en Essonne, quatre Saint-Chéronnais vous ouvrent les portes de leur jardin.

- 🌸 **Le jardin de la butte** - 20 sente des vignes
- 🌸 **Le jardin de Maya** - 4 rue Gilbert Chantoiseau
- 🌸 **Le petit grillon** - 29 rue Paul Payenneville
- 🌸 **Le vieux chêne** - 2 avenue de Dourdan

Venez admirer ces beaux jardins, foisonnant d'idées d'aménagement ou de décoration, de choix de plantes, d'arbres ou arbustes fleuris. C'est également l'occasion de rencontrer des jardiniers chaleureux, désireux de partager leur passion et leurs secrets de jardinage.

Dimanche 8 juin
de 10h à 12h et de 14h à 18h

- Un guide vous donne rendez-vous à 14h à la mairie de Saint-Chéron pour vous conduire de jardin en jardin.



RENCONTRES MUSICALES

Du 6 au 28 juin, la commission Culture-Animation vous propose 5 concerts gratuits aux styles musicaux différents et éclectiques !

→ **VENDREDI 6 JUIN À 20H30**

Chorales de Saint-Chéron

Eglise



→ **SAMEDI 7 JUIN à 21h**

Vagalam

Parvis de la mairie (si pluie, salle d'Orgery)



Ce groupe mêle vibrations **reggae roots, rock et latino**, sur des textes réalistes et métissés, en espagnol et en français. Le chanteur Arnaud et ses musiciens sauront vous emporter dans leur flow festif et entraînant. Vagalam, c'est une invitation au voyage !

→ **SAMEDI 14 JUIN à 21h**

Seven Shades of Blue

Parvis de la mairie (si pluie salle du Pont de Bois)



Ce septet de jazz essonnien vous propose des morceaux instrumentaux de la grande époque et des standards chantés. Mais leur répertoire va plus loin que le **jazz** avec des **rythmes sud-américains**, de la **bossa** et des **ballades pop revisités**.

→ **SAMEDI 21 JUIN À PARTIR DE 19H**

Fête de la musique

Parvis de la mairie (si pluie, salle du Pont de Bois)

BUVETTE SUR PLACE • PAËLLA GÉANTE

1^{ère} partie : The 3 Old Things

Lucky (guitare-chant),
Phil (batterie)
et Eric (basse-chant)
revisitent le répertoire
Blues/Rock des 70's.



CKOIL'R

CKOIL'R reprend à sa sauce les plus grands groupes **Pop/Rock**, français ou anglais, connus de tous, quelle que soit la génération...

Avec un long passage dans les **années 80 !**

Le groupe distille sa bonne humeur et son dynamisme scénique communicatif. Ambiance garantie !



→ **SAMEDI 28 JUIN**

Concert de fin d'année des élèves du Conservatoire à 15h

Salle d'Orgery

Harmonie de Saint-Chéron à 21h

Parvis de la mairie (si pluie église)



**Le programme détaillé sera disponible
chez vos commerçants et dans
les services municipaux fin mai.**

JOURNÉE FAMILLES

Afin de favoriser le lien social et valoriser les métiers et services des secteurs de la petite enfance, de l'enfance et de la jeunesse, les familles saint-chéronnaises sont invitées à une grande journée d'information et d'animation le samedi 28 juin prochain.

Plusieurs stands d'information seront à la disposition des familles qui souhaitent se renseigner sur les modes d'accueil des plus jeunes à Saint-Chéron.

- **Crèche** : présentation du multi-accueil familial et collectif "Les P'tits Câlines", modalités d'inscription et présentation des métiers de la petite enfance. De petits ateliers sensoriels seront proposés pour les enfants de 0 à 3 ans.
- **Centre de loisirs** : accueil des enfants de 3 à 13 ans
- **Maison des Jeunes** : accueil des adolescents de 10 à 25 ans
- **Association AAPISE Le Phare** : Le service de prévention spécialisée AAPISE Le Phare s'adresse à tous les jeunes de 11 à 25 ans (et leurs familles), qui rencontrent des difficultés pouvant entraîner une rupture du lien social.



Samedi 28 juin de 13h30 à 17h30
Prairie de Saint-Evrout

De nombreuses animations seront également proposées tout l'après-midi :

- Cage à grimper de 8 mètres de haut avec descente en toboggan ou en tyrolienne,
- Balades à poney,
- Labyrinthe gonflable et jeux d'eau,
- Animation et spectacle de jonglerie,
- Ateliers avec le comité départemental Handisport 91 : Basket-Fauteuil, parcours déficience visuelle et boccia,
- Stand d'initiation aux gestes de premiers secours pour les enfants avec la Croix-Rouge Française,
- La ferme enchantée de Tiligolo et tous ses animaux,
- Jeu de l'oie géant,
- Mini-golf.

Cette manifestation vise à partager un moment de convivialité et à créer du lien entre les enfants, les parents et toutes les équipes qui travaillent au quotidien auprès des jeunes Saint-Chéronnaises. Venez nombreux !!!



L'association e-Enfance proposera également un stand de sensibilisation sur des thématiques qui touchent directement nos enfants, petits et grands : discrimination, cyberharcèlement, réseaux sociaux, santé et consommation, E-réputation, Fake news, challenges...

Hommage à

Cyrille Sepot

C'est avec une grande tristesse que nous vous annonçons le décès de Cyrille Sepot, survenu le 9 mars 2025 à l'âge de 52 ans, des suites d'un cancer foudroyant.

Cyrille travaillait à la mairie de Saint-Chéron depuis près de 20 ans, il avait intégré les effectifs le 1er janvier 2006 en tant qu'agent de voirie.

Bien connu des Saint-Chéronnais et notamment des commerçants, Cyrille faisait partie de ces travailleurs de l'ombre. Avec son chariot, il arpentait quotidiennement les rues du centre-ville pour retirer les mégots et tous types de déchets. Fortement attaché

à son travail, il s'est employé toutes ces années et par tous les temps à maintenir nos rues propres et agréables.

Le 13 mars dernier, ses collègues, amis et les trois maires pour lesquels il a travaillé (Jean-Pierre Delaunay, Jocelyne Guidez et Jean-Marie Gelé) l'ont accompagné vers sa dernière demeure, sur des musiques de Johnny Hallyday dont il était un grand fan.

Toute l'équipe municipale et l'ensemble du personnel communal présentent leurs sincères condoléances à sa famille et à ses proches.



Pascal Grimaux

Eric et Isabelle Palisson ont le regret de vous informer du décès de Pascal Grimaux, survenu brutalement le 13 avril dernier dans sa 59^e année.

Pascal a fait toute sa carrière à la boucherie de l'église, dont 24 années avec M. Palisson, et il était à l'aube d'une retraite bien méritée.

Apprécié pour son professionnalisme, sa bonne humeur et son humour, Pascal va fortement manquer à ses collègues et à tous les clients de la boucherie.

Nous transmettons nos chaleureuses et sincères pensées à sa famille et à ses proches.



Cimetière

Votre concession funéraire arrive à échéance ?

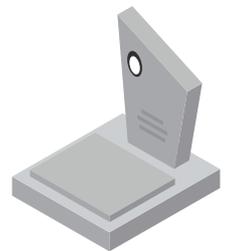
Si vous êtes le concessionnaire originel ou l'héritier, vous pouvez demander le renouvellement de la concession, qu'elle soit temporaire de 6 à 15 ans, de 30 ans ou de 50 ans. Le renouvellement doit en principe intervenir à la date d'échéance de la concession ou dans les 2 ans qui suivent son expiration.

Le tarif est celui en vigueur au moment du renouvellement. Il n'est pas possible d'effectuer un renouvellement anticipé.

En l'absence d'héritiers et avec l'autorisation du maire, il est possible qu'un proche puisse procéder au renouvellement, sans que celui-ci ne puisse en tirer un bénéfice pour lui-même.

Vous devez faire votre demande de renouvellement auprès de la mairie dont dépend le cimetière, muni de votre livret de famille et de l'acte de concession originel.

À défaut du paiement de la redevance de renouvellement, le terrain concédé retourne à la commune, comme le prévoit l'article L2223-15 du Code général des collectivités territoriales (paragraphe 487 et suivants).



Pour tout complément d'informations,
contacter le service cimetière :
01 69 14 12 97 - n.soares@saint-cheron.fr.

Maternelle du Pont de Bois

Une chasse aux œufs commune à l'ensemble des classes

Mardi 11 avril, les cloches sont passées aux abords de l'école maternelle et toutes les classes ont participé à une chasse aux œufs dans l'enceinte de l'établissement.

L'occasion parfaite pour travailler ensuite les notions mathématiques de tri et de partage, en manipulant les œufs pour que chaque classe ait la même quantité d'œufs, aussi bien gros que petits. La gourmandise au service de la coopération et du partage !



L'école recherche des bénévoles pour l'activité

« La bibliothèque à l'école »

Tous les enfants scolarisés de la maternelle à l'élémentaire bénéficient de cette activité dans notre commune. Les élèves sont accueillis par petits groupes dans des locaux mis à disposition par la mairie au sein de chaque école. L'objectif est de leur permettre d'**emprunter des livres pour les lire à la maison**, d'**écouter des histoires**, de **faire des recherches documentaires**.

→ Pour cette activité, l'association « La bibliothèque à l'école » et l'école maternelle du Pont de Bois recherchent des parents ou grands-parents bénévoles.

Inscriptions scolaires

Si votre enfant est né en 2022,
il est en âge de découvrir les joies de l'école !

Afin de pouvoir anticiper les effectifs de nos écoles maternelles, nous vous demandons de bien vouloir inscrire le plus rapidement possible vos enfants.

Pour cela, présentez-vous au service Enfance muni :

- de votre livret de famille,
- d'un justificatif de domicile datant de moins de trois mois (facture d'électricité, quittance de loyer...).

→ En cas d'emménagement dans la commune, merci de contacter le service Enfance pour inscrire votre enfant à l'école (maternelle ou élémentaire).

Renseignements :

☎ 01 69 14 13 31 - m.marchand@saint-cheron.fr

Contact :

☎ 09 77 85 37 81

0911220g@ac-versailles.fr



Stationnement en zone bleue

La police municipale vous rappelle que les zones de stationnement « zone bleue » de la commune imposent d'apposer de façon visible un « disque » et de respecter la durée autorisée.

En cas de non-respect de ces obligations, les agents de police sont habilités à relever la ou les deux infractions suivantes :

- **Stationnement irrégulier en agglomération** : absence de dispositif de contrôle de la durée du stationnement (35 €).
- **Stationnement irrégulier en agglomération** : dépassement de la durée maximale de stationnement en zone limitée (35 €).



Rappel des règles d'usage selon l'arrêté municipal n°2017.I.108 :

- **Zone bleue limitée à 30 minutes tous les jours, y compris les jours fériés, de 9h à 19h** : rue Charles de Gaulle, du feu tricolore de la place de l'Église jusqu'au carrefour avec la rue des Mares (côtés pair et impair)
- **Zone bleue limitée à 30 minutes tous les jours, y compris les jours fériés, de 7h à 21h** : Place Edmond Vian – 6 places Arrêt Minute.
- **Zone bleue limitée à 1h30 du lundi au vendredi (sauf jours fériés) de 8h30 à 18h30** : rue du Vieux Châtre.
- **Zones bleues limitées à 1h30 du lundi au samedi (sauf jours fériés) de 9h à 19h** :
 - Rue Charles de Gaulle, de la place Edmond Vian jusqu'à la place de l'Église, côtés pair et impair incluant le parking de l'Église.
 - Rue Bouillon Lagrange, depuis le parking de l'Église jusqu'au n°16.
 - Rue Aristide Briand, de la rue Charles de Gaulle jusqu'au n°5 bis.
 - Place Cicéri.

Déjections canines

Un peu de civisme !

Sujet récurrent de propreté urbaine, les déjections canines sont encore trop nombreuses dans nos rues et dans nos parcs !

De nombreuses réclamations sont régulièrement signalées en mairie par notre personnel et par les riverains, aussi nous rappelons aux propriétaires de chiens l'**arrêté municipal n°2015-I-100** :

→ Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections que cet animal abandonne sur toute partie de la voie publique, notamment dans les squares, parcs, jardins et espaces verts publics.

Les contrevenants seront verbalisés par l'application d'une contravention de 4^e classe sur la base de l'article R634-2 du code pénal, soit une **amende de 135 €**.

Pour rappel, des distributeurs de sacs pour déjections canines sont disponibles :

- Espace Les Closeaux
- Parc des Tourelles
- Parc du Fief
- Parking des Sablons



Les règles de bon voisinage pour bien vivre ensemble

Ensemble contre le bruit

Afin d'assurer le respect de la tranquillité de chacun, les travaux de bricolage ou de jardinage effectués à l'aide d'outils motorisés sont réglementés dans notre commune par l'arrêté municipal n°2020-I-146. Toutefois, le dialogue et le respect de chacun sont les meilleurs atouts pour maintenir une bonne harmonie entre voisins.

→ **Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers** à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, tronçonneuses, perceuses, raboteuses, scies électriques ne peuvent être effectués que :

- Les jours ouvrables de 8h à 20h,
- Les samedis de 9h à 19h30,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

→ **Toute personne utilisant dans le cadre de ses activités professionnelles**, à l'intérieur de locaux ou en plein air, sur la voie publique ou dans des propriétés privées, **des outils, appareils ou autres engins**, susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou de vibrations transmises, doit interrompre ses travaux entre 20h et 8h toute la semaine et toute la journée les dimanches et jours fériés (sauf en cas d'intervention urgente).



Halte au brûlage !

Avec le retour du beau temps et la pratique du jardinage qui s'intensifie, la mairie rappelle que le brûlage des déchets verts à l'air libre est formellement interdit, et ce toute l'année.

Les éléments issus de la tonte des pelouses, taille de haies ou arbustes, élagages, débroussaillage et autres pratiques similaires ne doivent pas être brûlés et ce, pour plusieurs raisons :

→ Cette pratique peut entraîner des **risques sur la santé et l'environnement** à cause des émissions de nombreux polluants en quantités importantes, entre autres des particules qui véhiculent des composés cancérigènes.

→ Les **risques d'incendies** sont très importants en période de chaleur et les **troubles du voisinage (odeurs ou fumées incommodantes)** sont également à prendre en compte.

Pour vous débarrasser de vos déchets verts, plusieurs solutions existent : le compostage des tontes et feuillages (amendement naturel pour les plantes), le broyage et paillage des branchages et feuilles mortes (excellent paillis pour le jardin et le potager qui conserve l'humidité des sols et évite la pousse des mauvaises herbes) ou les déchèteries qui valorisent les déchets.



Déchèterie



Horaires d'été

Du 1^{er} avril au 14 octobre, la déchèterie de Saint-Chéron (chemin de la Juinière) est ouverte :

- Mardi, jeudi, vendredi : 10h-12h / 13h-17h45
- Samedi : 9h-12h / 13h-17h45
- Dimanche et jours fériés : 9h-12h

Depuis le 1^{er} avril 2025, les badges Sitreva ne permettent plus l'accès aux déchèteries du SIREDOM.

→ **Vous devez vous munir d'un badge du Siredom !**

Pour obtenir votre carte d'accès en déchèterie, le Siredom a mis en place un portail dédié à l'adresse suivante :

<https://www.siredom.com/portail-decheteries/>.

Créez votre compte en ligne en quelques clics et votre carte d'accès vous sera remise en mairie de Saint-Chéron quelques jours après.



Atelier compostage

Vous souhaitez vous mettre au compostage ou améliorer votre pratique ?

En partenariat avec la mairie, le Siredom vous accompagne et propose des ateliers de sensibilisation aux bonnes pratiques du compostage.

La CCDH offre gratuitement un composteur aux participants.

→ Un atelier est organisé à Saint-Chéron le samedi 17 mai de 9h30 à 11h30 en mairie.

Vous souhaitez y participer ?

Inscription obligatoire : <https://urlr.me/9Txx27>



Agir pour l'autonomie et le bien-être des plus de 60 ans

En partenariat avec le Centre Communal d'Action Sociale, l'association Les Insatiables, anciennement Silver Fourchette, va proposer cette année un cycle de 5 ateliers autour de la nutrition et de la santé pour les seniors de la commune.

L'objectif ?

Promouvoir une alimentation saine et équilibrée, tout en favorisant le lien social et l'activité physique. Chaque initiative a été conçue pour accompagner vers une meilleure autonomie, tant sur le plan alimentaire que sur le bien-être et la santé globale des seniors.

Un premier atelier a été organisé le mardi 22 avril et celui-ci avait pour thème : bien comprendre son alimentation. Accompagnés d'une diététicienne, les participants ont appris à décrypter les étiquettes de nos aliments et ont reçu de précieux conseils sur les labels et la lecture du nutriscore.



Quatre autres ateliers sont prévus d'ici à décembre 2025 :



Atelier sport & santé : prévention des chutes

Mardi 24 juin de 10h à 12h30
Salle d'Orgery



Atelier cuisine : découverte des protéines végétales

Mardi 23 septembre de 10h à 12h30
Salle d'Orgery



Atelier sport & santé :

Mardi 28 octobre de 10h à 12h30
Salle d'Orgery



Atelier cuisine : lutte contre la dénutrition

Mardi 25 novembre de 10h à 12h30
Salle d'Orgery

Inscription obligatoire
auprès de Mme Corinne Carneiro :

01 69 14 13 25 – c.carneiro@saint-cheron.fr

Fête des Voisins

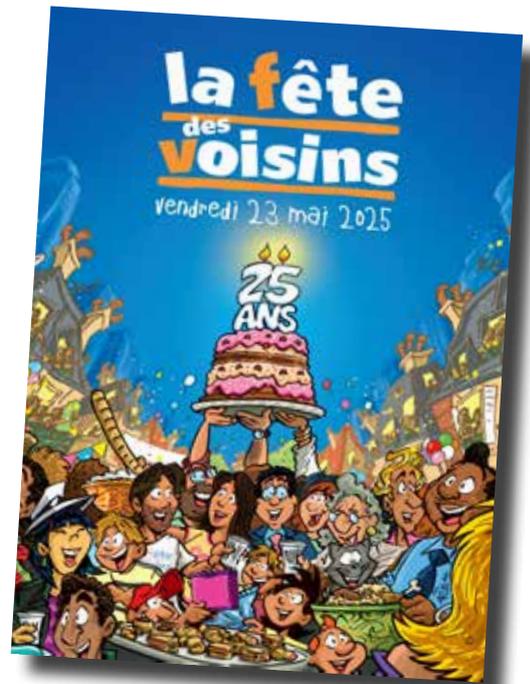
Organisée cette année le **vendredi 23 mai**, la Fête des Voisins est un moment de convivialité, d'échanges et de bonne humeur pour faire connaissance avec ses voisins ou mieux les connaître.

Si vous souhaitez vous réunir avec vos voisins, la municipalité, partenaire officiel de cette manifestation, met à disposition des chaises, bancs et tables (réservation du matériel à l'accueil de la mairie).

Concernant les supports de communication, l'association « **Immeubles en Fête** » a maintenant opté pour un kit 100% numérique : téléchargez l'affiche et vos tracts sur le site www.lafetedesvoisins.fr.



Une réunion d'information et de préparation est organisée le **jeudi 15 mai à 19h** en mairie.
Renseignements : k.saada@saint-cheron.fr



Commémorations

Jeudi 8 mai

L'équipe municipale et les membres de la section locale de l'Union Nationale des Combattants (U.N.C.) vous invitent à participer à la **commémoration de l'armistice du 8 mai 1945** :

- 10h45 : Rassemblement sur le parvis de l'église,
- 11h00 : Messe du souvenir,
- 11h45 : Rassemblement sur le parvis de la mairie,
- 12h00 : Départ en cortège,
Cérémonie au monument aux morts.

Mercredi 18 juin

L'équipe municipale et les membres de la section locale U.N.C. vous invitent à participer à la cérémonie célébrant le **85^e anniversaire de l'Appel du 18 juin 1940 du général de Gaulle** :

- 18h45 : Rassemblement sur le parvis de la mairie,
- 19h00 : Départ en cortège,
Cérémonie au monument aux morts.



Accueil des nouveaux arrivants

Tous les ans, au mois de septembre, Jean-Marie Gelé, Maire de Saint-Chéron, et le conseil municipal souhaitent la bienvenue aux nouveaux Saint-Chéronnais lors d'un moment de partage et de convivialité.

Cette année, cette rencontre sera organisée le **samedi 6 septembre**.

→ Si vous avez emménagé récemment dans notre commune et que vous souhaitez participer à cet accueil, merci de vous faire connaître auprès du service communication :

☎ 01 69 14 13 19 – j.lassalle@saint-cheron.fr

CARNET



Naissances

Nous avons le plaisir de vous annoncer la naissance de :

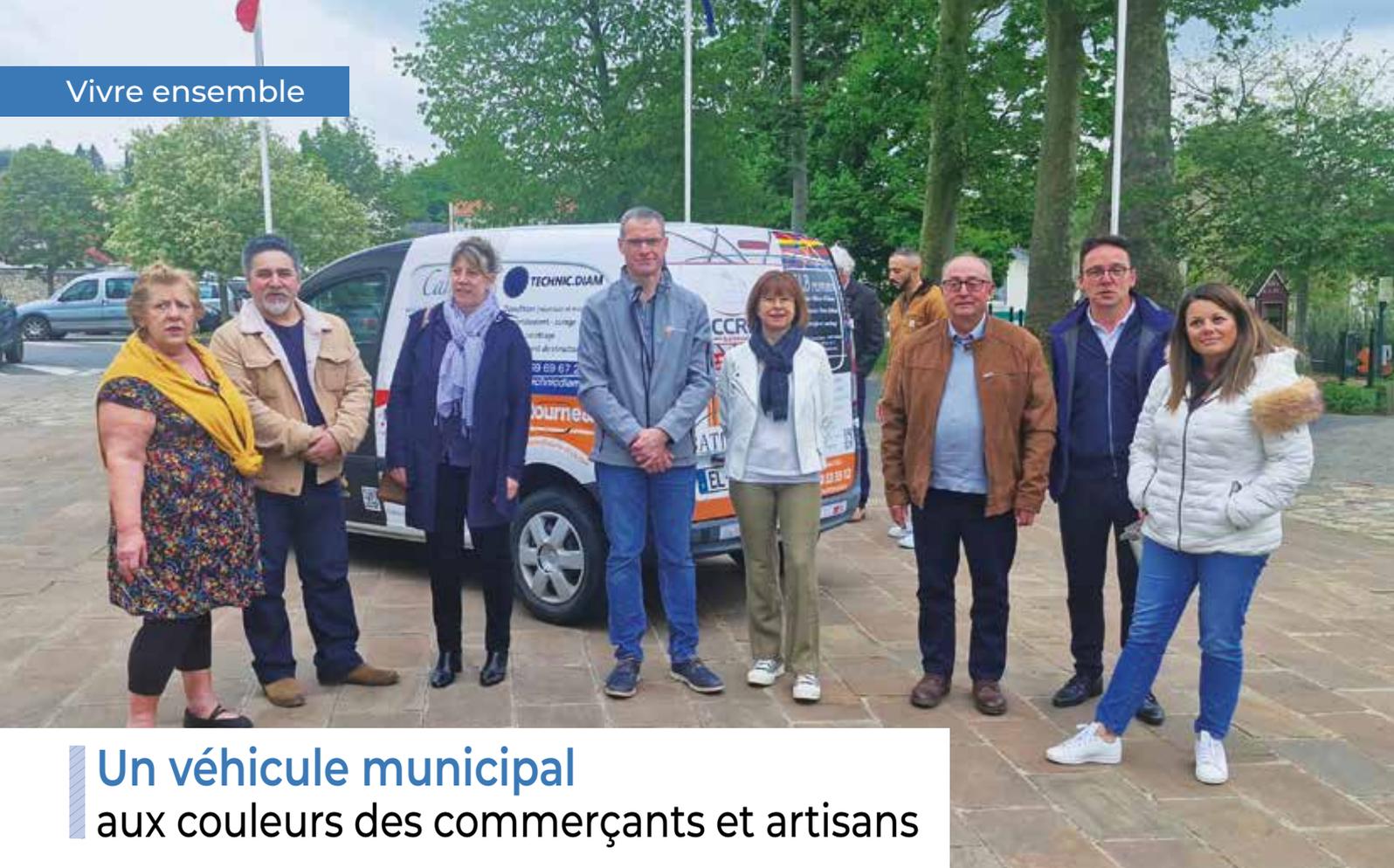
- **Evan de la PALLIÈRE GAUDRON**, né le 16/02/2025
- **Owen Noé AUGUSTIN**, né le 09/03/2025



Décès

Nous adressons toutes nos condoléances à la famille de :

- **Lydia Joséphine BERTOLOTTI épouse TYSEBAERT**, décédée le 08/01/2025
- **Claude, Robert, Emile FONTAINE**, décédé le 03/02/2025



Un véhicule municipal aux couleurs des commerçants et artisans

En début d'année, la municipalité a renouvelé sa collaboration avec la société Infocom France pour la mise à disposition du véhicule utilitaire utilisé par le responsable des services techniques (un Renault Kangoo).

Au mois de mars, un nouveau flocage a donc été appliqué avec les 15 annonceurs qui ont participé au financement du véhicule.

Grâce à cette collaboration, la commune bénéficie d'un véhicule gratuit permettant les déplacements quotidiens du personnel technique dans l'exécution de ses missions professionnelles. Quant aux annonceurs, ce véhicule circulant en ville et dans les communes voisines, ils bénéficient d'une publicité itinérante.

Vendredi 25 avril, M. le Maire Jean-Marie Gelé et ses Adjointes ont convié l'ensemble des annonceurs, en majorité saint-chéronnais, à une présentation du véhicule. Si tous n'ont pas pu être présents pour l'occasion, M. Gelé a tenu à remercier toutes les entreprises locales participantes pour leur précieuse contribution.

Un grand merci à :

- Mission Nuisibles – M. DOS SANTOS (Saint-Chéron)
- Excell Assurances MMA St Chéron – Mme BOUGET (Saint-Chéron)
- CCRF Bâtiment et GLB Peintures – M. LE BOZEC (Saint-Chéron)
- Ô Chat Beau Thé – Mme NAVIN (Saint-Chéron)
- Courtois Driving School – M. COURTOIS (Saint-Chéron)
- Youssef Hafi Peinture – M. HAFI (Saint-Chéron)
- Karine Coiffure à Domicile – Mme MONVOISIN (Saint-Chéron)
- Home Leboisne Managers – M. LEBOSNE (Saint-Chéron)
- Garage SRAMA – M. ALIX (Breuillet)
- SAS La Cantina – M. MOREIRA (Saint Cyr Sous Dourdan)
- Original Design Concept – M. DELANNOY (Breuillet)
- AD Solutions – M. DEPRAETERE (Boissy Sous Saint Yon)
- Technic Diam – Mme AYHAN (Brières Les Scellés)
- Bati 2F – M. FERREIRA (Morsang sur Orge)



Fabulab

Vous aimez apprendre, inventer et fabriquer ?
Venez participer gratuitement à l'un des ateliers Fabulab 91 (adultes et jeunes à partir de 10 ans).

→ Les Fabriks

Venez fabriquer un objet sur l'une des machines numériques.

28 mai et 4 juin de 14h à 16h30

→ Personnaliser un t-shirt ou un sac avec un flocage créatif

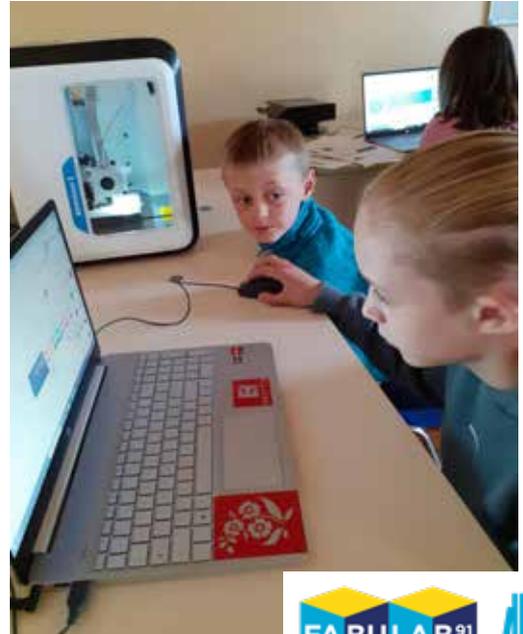
Une idée de logo, de texte, de dessin ? Assistez à notre atelier de flocage, technique la plus accessible pour personnaliser n'importe quel textile, de n'importe quelle couleur, et venez réaliser votre propre création.

Samedi 17 mai de 10h à 12h

→ Découvrir la découpe et la gravure laser

Sur du carton, du bois ou du plexiglass, grave et découpe un porte-clés au laser.

Samedi 17 mai de 14h à 17h



Imaginez et créez vos objets grâce aux machines numériques

Accès libre à l'ensemble des machines (impression 3D, broderie numérique, découpe laser et flocage créatif)

les samedis jusqu'au 21 juin (sauf 10, 31 mai et 7 juin).

Comment participer ?

Inscription gratuite sur place ou au 01 64 56 38 67

Bibliothèque de Saint-Chéron – Place Cicéri

Contact : fabulab91@cd-essonne.fr

Les marchés

Pour compléter l'offre des commerces de proximité, deux marchés se tiennent chaque semaine à Saint-Chéron. Ils vous proposent une offre variée, alimentaire et non-alimentaire, au plus près de votre domicile.

Tous les jeudis matin (de 8h30 à 13h) → Parc des Tourelles

Une dizaine de commerçants à votre service : charcutier, fromager, boucher chevalin, poissonnier, fleuriste, volailler, fruits et légumes...

Tous les samedis matin (de 8h30 à 13h) → Place de l'Église

Ce petit marché accueille quelques commerçants : une maraîchère, une fleuriste, un marchand de vêtements et un marchand d'huîtres selon la saison.

Réunion avec le Syndicat de l'Orge

Comme annoncé dans le Bref de janvier/février, les équipes techniques du Syndicat de l'Orge sont venues à la rencontre du Collectif des Inondés de Saint-Chéron, en présence des élus de la ville, le jeudi 27 mars dernier.



Afin d'étudier les possibilités d'amélioration sur les ouvrages situés sur l'Orge et ses abords, le rendez-vous a été fixé à la Prairie de Saint-Evrout, au plus près des habitations qui ont été le plus touchées par les crues du mois d'octobre 2024 (maisons de la route d'Étampes).

Dans un premier temps, Julie Dufour, Directrice de la prévention du risque inondation, a rappelé que le Syndicat de l'Orge est toujours en phase de recherche de zones d'expansion de crues. Elle a également indiqué qu'une optimisation

du bassin de rétention de Dourdan est en cours pour atténuer les conséquences des crues en aval.

Dans un second temps, après avoir longé l'Orge avec les élus et habitants, Mme Dufour a expliqué que le **Syndicat étudie le positionnement d'un merlon** (levée de terre) transversal, derrière l'Orge, au niveau du premier pont en bois. En cas de crue, cette « digue » de terre permettrait de dérouter les eaux pluviales vers la prairie de Saint-Evrout et non chez les administrés.

Néanmoins, la possible réalisation d'un merlon étant soumise à autorisation au titre du code de l'Environnement (loi sur l'eau), cet ouvrage ne pourra pas être réalisé avant des études approfondies.

Lors de cette rencontre, il a également été évoqué la possibilité d'**aider techniquement et financièrement les administrés touchés par les crues sur l'acquisition de protections individuelles type « batardeau »**. Au niveau communal, un recensement des besoins va tout d'abord être réalisé auprès des propriétaires sinistrés.

Concernant ces protections individuelles, M. le Maire Jean-Marie Gelé a demandé officiellement le soutien du Syndicat de l'Orge, afin que la commune et le syndicat puissent aider financièrement les propriétaires à les acheter.

Suite à cette réunion, un courrier a été envoyé début avril au Syndicat de l'Orge et nous ne manquerons pas de vous tenir informés des avancées sur ce dossier dans les prochains mois.

Le Syndicat de l'Orge poursuit son inventaire des mares

Les mares sont des milieux très riches en biodiversité, qui jouent un rôle clé dans le bon fonctionnement hydrologique de notre territoire. Face au dérèglement climatique et aux pressions exercées par les activités humaines sur les habitats naturels, les mares d'Île-de-France sont menacées de disparition.

C'est pourquoi le Syndicat de l'Orge, engagé pour la protection des milieux aquatiques, a lancé en 2024 un programme de recensement des mares de la vallée. Cette action est menée en partenariat avec la Société Nationale de Protection de la Nature (SNPN) dans le cadre de son nouvel « Observatoire participatif des mares et petites zones humides d'Île-de-France ».

Les objectifs :

1. Connaître la localisation des mares sur le territoire et estimer leurs états écologiques ;
2. Définir un plan d'actions visant à préserver et à renforcer ce réseau.

Pour cela, les agents du Syndicat effectueront entre mai et octobre 2025 des campagnes de prospection des mares de la commune afin de relever leurs caractéristiques écologiques principales selon un protocole qui dure environ une trentaine de minutes par mare.



Si vous possédez une mare sur votre terrain, merci par avance de bien vouloir contacter directement le Syndicat afin que votre mare puisse être diagnostiquée : servicepem@syndicatdelorge.fr.

Syndicat d'Initiative

Inscriptions pour le Vide Greniers du jeudi 29 mai

La permanence se tiendra le samedi 17 mai de 14h à 17h au Club des Tourelles (face à la mairie).

Pour votre inscription, merci de vous munir :

- D'une pièce d'identité,
- D'un justificatif de domicile de moins de trois mois (facture d'électricité, téléphone...)

→ Pour les mineurs, une autorisation signée des parents est obligatoire.

Pour rappel, cette **manifestation** est **uniquement réservée aux Saint-Chéronnais** : particuliers, associations et commerçants munis de leur numéro de registre.



ACAIL

Le Musée dans la rue

Comme chaque année, le musée prend place dans la rue ! Retrouvez vos artistes de la région dans les vitrines de vos commerçants Saint-Chéronnais.

Durant cette quinzaine de l'art, qui se déroule **du 7 au 21 juin 2025**, vous découvrirez les talents artistiques les plus insoupçonnables.

→ L'ACAIL invite dès à présent tous les artistes, peintres ou sculpteurs, souhaitant exposer à prendre contact avec Hortense LECONTE : 06 66 20 22 59 ou lecontehortense@hotmail.fr.



Ligue contre le Cancer

Pour les malades et leurs familles, le comité local Breuillet / Breux-Jouy / Saint-Chéron organise une :

■ **Rencontre conviviale**

JEUDIS 15 MAI & 5 JUN 2025

De 14h à 16h30 au Club des Tourelles (Saint-Chéron)

Informations : 06 07 17 55 61



i

Informations pratiques

■ Associations, toutes vos demandes de réservation sont à effectuer par courriel :

→ Pour les salles :
reservations.salles@saint-cheron.fr

→ Pour le matériel :
reservations.materiel@saint-cheron.fr

Pour toute autre demande, vous pouvez vous adresser à Mme Marie-Ange Ilmany, Responsable des relations avec les associations :

→ ma.ilmany@saint-cheron.fr

Belles performances pour l'AJES

Les judokas de l'AJES se sont brillamment illustrés lors de deux compétitions organisées au mois de mars.

Dimanche 16 mars, à Tigery, Lucas BOULANGER (3 combats gagnés sur 4) et Estelle PROPHETE (4 combats gagnés sur 5) se sont respectivement classés 2^e et 1^{ère} dans leur catégorie.



Dimanche 23 mars, à l'occasion d'une compétition amicale à **Etampes** (le printemps du JADE), le club a terminé à la première place du challenge avec 753 points obtenus. Bravo à tous nos jeunes combattants et à l'équipe enseignante de l'AJES !



ESSC Football

Tournoi annuel

Pour finir la saison en beauté, l'Etoile Sportive Saint-Chéronnaise (ESSC) organise son week-end football les 14 et 15 juin 2025 au stade du Boulay (hameau de La Tuilerie).



Le club accueillera les **équipes de jeunes le samedi** et les **équipes adultes le dimanche**.

Nous vous attendons nombreux pour encourager nos joueurs !

Buvette et restauration sur place



Recrutement

À la rentrée 2025, l'ESSC ouvre une nouvelle équipe U14-U15 !
À cette occasion, le club recrute joueurs et coachs dans cette catégorie.

La campagne de recrutement est également lancée pour toutes les autres catégories.

Si vous souhaitez vous investir au sein du club, en tant que joueur, coach ou membre du bureau, n'hésitez pas à nous contacter !

Contacts : 06 83 36 33 60 - contact@esscfootball.fr

Viens Danser 91

Plein succès pour l'après-midi dansant

Paso, chacha, valse, tarentelle, madison, rock, zouk ... Plus d'une centaine de séniors ont foulé le "dance-floor" de la salle du Pont de Bois le **dimanche 23 mars** dernier à l'occasion du thé dansant organisé par Viens Danser 91 et animé par Franck Despalins.

L'événement a associé musique, danse et gourmandise dans une ambiance chaleureuse et festive pour le bonheur de tous.



Aldeias Perdidas de Portugal

L'association Franco-Portugaise de Saint-Chéron organise un dîner dansant animé par le duo « Ba 2 Pé » le samedi 17 mai prochain à partir de 20h à la salle du Pont de Bois.

Au menu : Assiette de crudités
Bacalhau a braz - Plateau de fromages – Dessert

Tarifs (hors boissons) :

Non adhérents : 25 €

Adhérents : 20 €

7 à 12 ans : 12 €

Réservations avant le 14 mai au 06 61 44 34 61



Dimanche 18 mai, un festival de danse vous sera proposé, toujours à la salle du Pont de Bois, avec la présence de plusieurs groupes :

- AFPSC Saint-Chéron
- UCP Cergy-Pontoise
- ASCP Dammarie Les Lys
- Em Canto Levallois-Perret (chant philharmonique portugais)
- Ccr Mêda (groupe venant directement du Portugal)



Club des Amis de la Nature et de l'Environnement

Le CANE prépare une exposition sur le « Biomimétisme » pour l'automne prochain



Un exemple de biomimétisme :

dans les années 1940, un ingénieur suisse, George de Mestral, s'est inspiré des petits crochets des fruits de la bardane pour développer un ruban adhésif réversible connu maintenant sous le nom de Velcro (pour velours et crochet).

Ce sujet est très vaste et fait appel à des compétences diverses : biologie, physique, écologie, zoologie, botanique, etc.

→ **Nous travaillons avec enthousiasme et aimerions recevoir des soutiens éclairés dans nos recherches.**

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter : courrier@lecane.fr



Arts Culture Loisirs

Les AWARDS de la danse à Saint-Chéron !



Les élèves des ateliers MODERN JAZZ et BREAK DANCE vous donnent rendez-vous pour vous présenter leur spectacle de fin d'année :

Dimanche 25 mai à 15h
Salle du Pont de Bois

Venez nombreux les encourager !



Une exposition des ateliers de l'association vous sera également proposée tout au long de la journée.

Saint-Chéron Avenir & Progrès

Suite à des propos relevant de l'ignorance ou du mensonge tenus dans des tribunes précédentes, nous tenons à rappeler quelques vérités :

- La commune est autorisée à mettre en œuvre la vidéoprotection uniquement sur le domaine public et les espaces situés à proximité des bâtiments municipaux sont équipés depuis de nombreuses années.

- Les recrutements de personnels municipaux sont faits dans le respect des règles du droit (publication des postes vacants sur les plateformes dédiées...).

- Les avis émis sur la gestion des eaux pluviales de la ZAC montrent surtout l'incompétence des auteurs de ces propos. Une étude a été menée dès le début du projet et les intempéries d'octobre dernier n'ont pas provoqué d'inondations dans cette zone.

Les critiques stériles ne nous empêchent pas de continuer à travailler pour le bien-être des Saint-Chéronnais. Les nombreux projets que nous avons mis en œuvre pendant ces dernières années montrent bien que nos actions sont menées dans un souci constant de préserver la qualité de vie dans notre commune.

Toutes ces réalisations ont été menées à bien avec une préoccupation majeure, poursuivre le désendettement de la commune sans augmenter les taux d'imposition.

Maîtriser nos budgets et en particulier nos dépenses est une règle qui doit être une des bases de l'action municipale.

Ensemble pour Saint-Chéron

Lors du conseil municipal du 19/09/2024 nous demandions que soit appliquée la nouvelle réglementation (1/01/2020) des épandages de phytosanitaires proches d'habitations : respecter une distance d'éloignement de 5/10 mètres en fonction des cultures et des produits utilisés, 20 mètres pour les substances préoccupantes. Ce sujet n'a jamais été évoqué pendant l'étude et la validation du projet du nouveau quartier "les Champs Carrés". Il semblerait que certaines habitations récentes **ne sont pas à cette distance.**

Les enfants, n'ayant pas le choix, jouent à côté de ces terrains agricoles sans distance de sécurité. Comment ne pas

s'inquiéter pour leur santé et celles des femmes enceintes ?

Notre maire "n'a pas connaissance d'un danger/risque pour la santé des familles...", "la ZAC serait conforme et ne nécessiterait pas de distances à respecter"... (PV-CM19/09/2024)

Nous pensons au contraire que c'est au maire d'informer les nouveaux arrivants de la possibilité de faire appliquer la loi auprès de l'agriculteur avec l'aide si nécessaire du Préfet... De faire vérifier si une convention ou une charte d'engagement départementale existe.

Tous les pesticides sont dangereux et détruisent les organismes vivants.

"Leurs effets sanitaires peuvent être aigus ou chronique..." Les lobbyistes pro-pesticides, qui ne défendent pas les intérêts et la santé de la population, véhiculent les messages qui les arrangent.

Au bénéfice du doute, nous préférons alerter la population arrivante du risque encouru avec une telle proximité de ces phytopharmaceutiques... qu'il y a un risque de santé publique !

Sur un tel sujet, une réunion publique serait la bienvenue.

Saint-Chéron En Avant

Saint-Chéron En Avant :

Traiterait tous les aspects de SECURITE relevant du Maire et mettrait en œuvre les actions suivantes :

- 1) **Armement de la police municipale** avant une catastrophe
- 2) **Abattage des arbres penchés sur nos routes**, dont quelques-uns sont déjà tombés sur les routes.
- 3) **Mise en place d'un service de police municipale et de gendarmerie** pour assurer la circulation d'accès au motocross et démontage des anciennes installations de l'accrobranche toujours présentes sur le terrain accessible au public.
- 4) **Amélioration de la signalisation** et de l'état des ronds-points.
- 5) **Installation des caméras de sécurité** aux abords des bâtiments publics, au niveau du cabinet médical et Carrefour
- 6) **Assurerait la sécurité de nos jeunes piétons** : éclairage chemin piétons, abris bus de nos jeunes à la gare maintenant que celle-ci est fermée, etc....

Le Maire :

- ↔ **Ne traite pas avec la diligence requise tous les aspects sécuritaires inhérents à ses fonctions**
- ↔ 1) Réfléchit encore à cette décision.
- ↔ 2) Ne fait dégager les arbres qu'une fois à terre et laisse les risques aux administrés.
- ↔ 3) Se contente des survols d'hélicoptère lors du grand rassemblement de motocross de la commune.
- ↔ 4) Laisse à l'abandon les ronds-points de Saint-Chéron.
- ↔ 5) Refuse la pose de caméras de surveillance supplémentaires, au niveau du cabinet médical de la ville.
- ↔ 6) Ne prends pas en compte ces aspects demandés par les administrés.

Pour l'intérêt commun, agissez avec l'équipe de « Saint-Chéron En Avant ! »
Contact : andre.lever@wanadoo.fr

EXCELL
Assurances



ExcellAssurances

Une équipe sérieuse, compétente et conviviale à votre service

Particuliers - Professionnels
Assurance emprunteur
Epargne / Assurance Vie

Contactez- nous :

Agences Nathalie DIDES et Carl MONGERARD
6 et 2 rue Charles de Gaulle – 91530 SAINT-CHERON
Tél. : 01 64 56 35 68 - 01 64 56 50 33

SIRET 444 734 701 00014



Ent. **GARANDET Y.**

Ravalement - Vitrierie
Revêtement Sols et Murs
Peinture Intérieure

4 Le Pre 91530 SAINT CHÉRON

01 60 83 17 35

HELLO TAXI



SAINT
CHÉRON

ELODIE

06.64.39.22.81

DIMITRI

06.07.44.18.23

Helotaxi@hotmail.com

ALRAY

SECURITY SYSTEMS

www.alray.fr

Notre Activité

- Alarme Intrusion
- Vidéo Protection
- Contrôle D'Accès
- Détection Incendie
- Motorisation De Portail

Saint Chéron - 01.64.56.65.79 - alray.sarl@orange.fr

CARROSSERIE CHAMBRUN



- Carrosserie peinture toutes marques auto/moto
- Compatible toutes assurances
- Restauration véhicules anciens

Carrosserie.Chambrun

3, chemin du Marais - 91530 SAINT-CHÉRON

☎ 01 64 56 62 33 – 07 88 74 13 10

ENTREPRISE GÉNÉRALE
TOUT CORPS D'ÉTAT



- CONCEPTION
- CRÉATION
- RÉNOVATION
- FINITION

47 RUE DES MARES
91530 ST CHÉRON

01 64 56 92 08

ccrfbatiment@orange.fr

S.D. PLOMBERIE

PLOMBIER CHAUFFAGISTE



10 Rue Aristide Briand
91530 ST CHÉRON
TÉL. : 06 11 91 28 05

Abeille
conseil immobilier



Trouver est notre nature !

01.64.56.14.14.



"EN FACE DE LA MAIRIE"

1 rue Charles de Gaulle 91530 SAINT-CHÉRON
ESTIMATION GRATUITE SOUS 24H